



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Fermeture du lycée Rabelais dans le 18e arrondissement

Question orale n° 567

Texte de la question

Mme Danièle Obono interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur les mesures qu'il entend prendre pour garantir l'accès à l'enseignement général public dans le 18e arrondissement de Paris, à la suite de la fermeture définitive du lycée François Rabelais. Cette fermeture concerne près de 1 200 élèves, dispersés sur plusieurs sites depuis 2020, et fragilise leur suivi pédagogique tout en supprimant la seule offre de lycée général public sur ce territoire. Elle s'inscrit dans un contexte plus large de suppressions de postes et de classes à Paris et risque d'accentuer les inégalités territoriales et sociales. Elle souhaite connaître sa position sur le sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Danièle Obono](#)

Circonscription : Paris (17^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 567

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [27 janvier 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [27 janvier 2026](#)